

# Décembre 2007 exceptionnel : la France et l'Europe maritimes enfin à l'honneur...

La tradition et les statuts de l'Institut Français de la Mer, autant que la volonté de mettre en valeur nos grandes places maritimes françaises, « exigeaient » que cette année, l'IFM organisât ses XXIV<sup>e</sup> Journées Nationales de la Mer (JNM) sur le littoral et non à Paris.

Par ailleurs la volonté résolue et opiniâtre de favoriser partout l'unité d'action du monde maritime français tant sur le plan politique (toutes les actions de ces dernières années menées par le « parti de la mer » avec l'appui du conseil d'administration de l'Institut) que sur le plan économique (la création du Cluster maritime français - CMF), ou encore que sur celui de la sécurité maritime (fédération des efforts pour la création de l'Agence européenne de sécurité maritime après le naufrage de *l'Erika*), cette volonté militait en faveur d'une initiative de grande envergure à la fois nationale et européenne.

Enfin la décision d'afficher l'utilité de partenariats diversifiés et de rénover quelque peu le concept des JNM, tout en soulignant la préoccupation de l'intérêt général de la France maritime, appelait une démarche exceptionnelle.

Pour ces trois raisons majeures, l'Institut Français de la Mer a depuis des mois accepté, puis développé un dialogue constructif avec « Les Échos » et « Le Marin », et décidé - toujours avec le soutien de ses administrateurs - d'intégrer ses habituelles Journées Nationales de la Mer dans les troisièmes « Assises de l'économie maritime et du littoral » organisées par ces deux médias. Cela se traduira par une participation particulièrement active de l'IFM lors de la première demi-journée (celle de l'ouverture, celle où le président de la Commission européenne participera) sur ces deux jours complets consacrés à la mer et à ceux qui en vivent.

De même, l'IFM a approché le Cluster maritime français et la Marine nationale, qui ont à leur tour approuvé la démarche, et ont décidé de contribuer, chacun à sa manière, au succès d'une manifestation qui, du coup, s'annonce comme particulièrement importante. Il résultera en effet de ces participations croisées d'organismes représentatifs de tous les secteurs du maritime, un événement comme, à notre connaissance, il n'y en a jamais eu dans notre pays ni probablement en Europe.

C'est ainsi que Marseille sera pendant deux jours - les 13 et 14 décembre 2007 - la véritable capitale de l'Europe maritime, non seulement du fait de la présence des plus hauts dirigeants de notre pays comme de l'Union européenne, mais aussi du fait de celle, aux côtés de ministres, d'une multitude de grands responsables administratifs et économiques, civils, militaires, aussi bien du secteur public que du secteur privé et des entreprises, tant français qu'étrangers. À cet égard d'ailleurs, c'est non seulement la liste des participants aux divers ateliers, sessions et tables rondes qui est impressionnante, mais c'est encore le pari raisonnable que nous avons pris - tous organisateurs confondus - de remplir le palais du Pharo (900 places) avec aux côtés des professionnels quelques deux ou trois cents jeunes d'origines géographiques très diverses mais ayant en commun d'avoir manifesté leur intérêt pour la mer.

Et puis, tout aussi importantes à nos yeux seront :

- d'une part, la participation active de la Marine nationale, là aussi au plus haut niveau durant les débats et par la venue et la présence toutes spéciales à quai du TCD *Siroco*<sup>1</sup>, filleul de la cité phocéenne,
- et d'autre part, la réception de gala prévue à bord de ce même bâtiment le premier soir, suite aux contacts pris entre l'IFM et la « Royale hôtesse » qu'est la Marine, en particulier pour honorer

---

<sup>1</sup> Transport de chalands de débarquement.

l'émergence maintenant confirmée du Cluster maritime français dans le paysage maritime tant national qu'euro péen (« en particulier » car cet évènement de prestige sera aussi l'occasion de quelques annonces importantes).

Comment par ailleurs et par-dessus tout (le meilleur pour la fin !) ne pas se réjouir profondément de la reconnaissance européenne du fait maritime que nous vivrons pendant ces journées, avec la venue du président de la Commission européenne Jose-Manuel Barroso ? Une présence aussi précieuse et significative qu'inhabituelle qui fait plus qu'effacer les profonds regrets exprimés clairement par des hommes comme Jacques Attali, Nicolas Hulot, Ephtimios Mitropoulos ou Jean-Louis Borloo, dont l'absence ne sera due qu'au fait qu'ils devront tous être à l'autre bout du monde du fait d'incontournables obligations liées à leurs fonctions.

Personnellement, et je le dis tout simplement, comme je le pense, je n'aurai - vraisemblablement et sauf éléments contraires tout à fait imprévisibles - jamais vécu un événement aussi exceptionnel en trente-six ans de vie professionnelle maritime. C'est dire à quel point l'IFM recommande à tous ses membres et au-delà à tous les responsables de notre communauté maritime française de faire l'effort, qui sera inévitablement récompensé, de venir à Marseille les 13 et 14 décembre<sup>2</sup>.

On ne peut tout simplement pas vouloir que vive et se développe la France maritime, ou approuver la notion de politique maritime intégrée... et ne pas être présent à l'heure tant attendue de la reconnaissance de ces nécessités ! Il faut donc que nous nous y mettions tous, que nous soyons tous là, pour aider à ce que ces Assises maritimes de décembre soient un début, et non une fin en soi !

**Francis Vallat**  
**Président de l'Institut Français de la Mer**

---

<sup>2</sup> C'est dans cet esprit que la soirée de prestige du Cluster, grâce à la puissante assistance de la Marine nationale contactée par l'IFM, sera offerte aux invités qui y participeront (les inscrits aux Assises de la Mer bien sûr mais aussi tous les membres de l'IFM et du Cluster présents à Marseille à ce moment-là). C'est d'ailleurs aussi dans cet esprit que « Les Échos » et « Le Marin » ont décidé de réduire drastiquement les frais d'inscription à leurs Assises, les limitant aux 100 euros des prestations offertes (en particulier repas). C'est enfin pour favoriser la présence de ses fidèles adhérents individuels aux débats des Assises elles-mêmes que l'IFM a décidé d'offrir, à ceux qui le demanderaient, une participation (60 euros) aux dits frais d'inscription.